

mettre en œuvre des dispositifs visant à supprimer ou à réduire les barrières matérielles, immatérielles, pédagogiques et organisationnelles rencontrées lors de l'accès aux études, au cours des études, aux évaluations des acquis d'apprentissage et à l'insertion socioprofessionnelle des étudiants à besoins spécifiques.

# l'inclusion



arrêté du Gouvernement de la CF réglant les modalités d'application du décret du 30/6/16 relatif à l'EPS

décret relatif à l'EPS inclusif (D30-6-16),  
Mod.14-11-18 MàJ 17/8/21

circulaire 7128 du 16/5/19 - EPS inclusif

circulaire 7217 du 4/7/19 - RGPD

